Quelques échos du Conseil municipal

• Le Conseil municipal a adopté, à l'unanimité, la révision simplifiée du Plan Local d' Urbanisme de la commune pour le rendre conforme aux lois "Grenelle II" et "ALUR". Ces Lois portent un engagement national pour l'environnement, l'accès au logement et un urbanisme rénové. Les services de l'État seront associés à cette révision, conformément à l'article L.123-7 du Code de l'Urbanisme. Les personnes publiques associées *(PPA)* seront consultées ainsi que les Villecerfois. Cette révision permettra aussi de corriger les petites erreurs rédactionnelles du P.L.U en vigueur. La révision du PLU a été confiée au cabinet HENDERYCKSEN d'ECUELLES, pour un montant total de 7 920 €.

• Le Conseil municipal a validé l'installation de trois nouveaux panneaux d'affichage *(un pour les trois Conseils (Municipal, Jeunes et Anciens), un pour les associations et un pour les informations culturelles (cinéma, théâtre, concert etc…) ou sportives). Ils seront posés* sur le mur de M. et Mme AMATO, place du village. Un bail de 30 ans, à titre gratuit, liant les deux parties pour cette installation et pour la plaque des "Justes" sera signé devant notaire.

• Dans le cadre de la transition énergétique, la volonté du Gouvernement est d'installer 7 millions de bornes de recharge des véhicules électriques sur tout le territoire français. Il y en a 30 000 actuellement. Ces recharges se feraient par une simple prise de courant alternatif pour un temps de recharge compris entre 1h et 2h.

Actuellement, le coût d'une borne de recharge est de 10 000 à 12 000 €, tout compris *(alimentation électrique, travaux de voirie, câblage, matérialisation des places au sol)*. Cette installation est, pour le moment, largement subventionnée par l'ADEME *(Agence de la maitrise de l'énergie)*, le Conseil général *(6 000 €)* ainsi que par le Syndicat Intercommunal des Énergies de Seine et Marne *(SIESM) (5 000 €)*. Une somme de 1 000 € restera donc à la charge de la commune.

Au vu du montant important des subventions disponibles, les élus ont validé l'installation d'une borne de recharge sur le territoire de la commune car rien ne dit que ces subventions perdureront dans l'avenir. La borne disposant de deux prises de recharge, le syndicat demande que deux places de parking soient réservées aux véhicules électriques. Les élus décideront prochainement du lieu définitif de son implantation.

• L'invalidation des élections à CHAMPAGNE a modifié la composition du Conseil communautaire MORET SEINE & LOING. Désormais, les communes rurales ne seront plus représentées que par un seul conseiller, contre deux précédemment.

Après le 31 décembre, il sera trop tard !

Pour pouvoir voter en 2015, *si vous venez d'emménager ou si vous n'êtes pas encore inscrit,* **venez en mairie, avant le 31 décembre 2014,** pour vous faire inscrire sur les listes électorales. Munissez-vous d'une pièce d'identité *(passeport, carte nationale d'identité)* en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an **et** d'un justificatif de domicile *(quittance de loyer, EDF ou téléphone)*. ***Une permanence sera assurée, en mairie, le samedi 27 décembre, de 10h30 à 12h.***

Deux spectacles de fin d'année à ne pas manquer !

Le samedi 13 décembre, à 20h, dans la salle polyvalente, la troupe Pudding Dong vous propose un superbe spectacle d'improvisation théâtrale. ***Entrée : 3 €. Gratuit pour les moins de 18 ans et les apprentis.***

Le samedi 20 décembre, à 18h, à l'église, le trio de chanteuses "Jazz and Voices" et les enfants de notre école vous convient à un concert de chants de Noël (Gospels ; Négro Spirituals etc.). ***Entrée libre.***

Interdiction de brûlage Arrêté 8.3-2014/008

Pour rappel, les brûlages sont interdits dans un périmètre de 50 mètres au pourtour des habitations. Cette interdiction relève de la santé publique.

VILLECERF INFOS

Consultez notre site Internet
http://www.villecerf.fr

N° 4 - Décembre 2014

Bientôt un nouveau lieu de vie à VILLECERF

Le Conseil municipal a approuvé la création d'un jardin public dans la cour de la mairie, là où se situait jusqu'en 1906, le cimetière de la commune. Les archives, fouillées par Jean Louis LIEBEN, montrent qu'en 1946, le Préfet indiquait au Maire de notre commune le grand intérêt des Monuments historiques pour cet emplacement et l'incitaient même à la valorisation de "*ce lieu pittoresque*" par la création "*d'un jardin ou d'une place publique*". 70 ans après cette recommandation, le Conseil municipal a souhaité répondre à cette sollicitation en transformant ce lieu en un jardin public ouvert à tous. Celui-ci accueillerait des jeux pour enfants, des bancs, des tables, un terrain de boules et un jardin aromatique.

Ce jardin est un beau projet fait pour rassembler et pour valoriser le patrimoine villecerfois au pourtour de l'église. Il sera mis en œuvre au cours de cette mandature dans la mesure où la commune disposera des fonds propres nécessaires.

Le Député de notre circonscription, Yves JEGO, ne s'y est pas trompé puisqu'il a d'ores et déjà décidé de subventionner, à hauteur de 10 000 €, cette proposition de la commune qu'il juge digne d'un grand intérêt . La commission des travaux continuera, sous la houlette de Jean Marc LAGORGETTE, à réfléchir aux propositions d'aménagement de ce nouvel espace.

SUR VOTRE AGENDA

• 23 novembre 2014, à partir de 12h30 : Repas des Ainés dans la salle polyvalente.
• 7 décembre 2014, de 10h à 18h : Marché de Noël organisé par le Foyer Rural, dans la salle polyvalente.
• 13 décembre 2014, à 20h00 : Spectacle d'improvisation théâtrale avec la troupe Pudding Dong, dans la salle polyvalente. Entrée 3 €. *Gratuit pour les moins de 18 ans.*
• 20 décembre 2014, à 18h : Concert de Noël dans l'église avec le trio *"Éclairs d'Art" de Laure-Marie Meyer* avec la participation des enfants de l'école. Entrée libre.
• 11 janvier 2015, à 15h : Galette villecerfoise, dans la salle polyvalente, ouverte à tous les administrés, sur inscription, auprès du secrétariat de mairie.
• 16 janvier 2015, à 19h30 : Vœux du Maire, dans la salle polyvalente.

OPERAS ET FILMS A VOIR AU CINEMA CONFLUENCES

• 26 novembre, à 20h15 : L'Élixir d'amour de D. Donizetti
• 27 novembre, à 19h30 : L'Enlèvement au Sérail de W.A. Mozart
• 21 novembre, à 20h, Kennedy et moi, en présence du réalisateur Sam Karman.
Buffet à partir de 18h30 pour les 10 ans du Ciné-Club du cinéma Confluences

Permanences en mairie

Monsieur le Maire ou ses adjoints vous reçoivent,
en mairie, **le samedi de 10h30 à 12h.**

22 novembre : Souhila CHIDIAC **29 novembre** : Jacques ILLIEN
6 décembre : Jean Louis LIEBEN **13 décembre** : Souhila CHIDIAC
20 décembre : Francine BRENOT-CARNET **27 décembre** : François DEYSSON

Directeur de publication : François Deysson
Rédaction : Jacques Illien, Jean-Louis Lieben, Francine Brenot-Carnet, Souhila Chidiac